



Déclarations et Discours

N° 84/18

NOUVEAU CLIMAT POUR LES INVESTISSEURS AU CANADA

Notes pour un discours du premier ministre Brian Mulroney à l'Economic Club de New York, le 10 décembre 1984.

Je tiens à souligner dès le départ qu'en qualité de premier ministre du Canada, j'accorde la plus haute priorité à l'établissement de bonnes relations entre mon pays et le vôtre. Le président Kennedy a, un jour, décrit ainsi les relations entre le Canada et les États-Unis « la géographie a fait de nous des voisins; l'histoire, des amis; l'économie, des partenaires; et la nécessité, des alliés. »

Mon gouvernement vient tout juste d'engager le pays dans une nouvelle voie, redonnant, à mon avis, aux Canadiens une nouvelle raison d'être en tant que nation, leur permettant à nouveau de jouer un rôle dynamique au sein de la collectivité internationale et remettant à coup sûr l'économie nationale sur la voie de la relance. Ce soir, j'aimerais donc vous entretenir de cette nouvelle orientation et vous faire part de nos buts et de nos espoirs.

J'ai la conviction que l'objectif fondamental auquel nous devons viser en tant qu'amis et partenaires est d'améliorer et de renforcer les avantages mutuels qui découlent de nos relations. Pour y arriver, nous devons réduire au minimum les conflits, éliminer les sources de friction inutiles et entretenir des liens sains et vigoureux fondés sur la compréhension mutuelle, des échanges de vues constants et ouverts et le respect de nos besoins et intérêts respectifs.

En 1983, lors du congrès national au cours duquel j'ai été élu chef de mon parti, et lors de la campagne qui l'a précédé, je me suis engagé à rétablir ces relations de confiance toutes particulières avec les États-Unis et tous nos alliés. J'ai aussi réaffirmé à maintes reprises, pendant la dernière campagne électorale d'il y a trois mois, mon intention de restaurer l'harmonie et la coopération avec les États-Unis. Le mois dernier, à la reprise des travaux du Parlement, le gouverneur général a souligné dans le discours du trône l'importance de nos rapports avec les États-Unis pour la sécurité et la prospérité du Canada, précisant qu'ils se fondent sur les valeurs communes de nos deux peuples et sur cette grande confiance qui règne entre eux. Aux yeux de certains Canadiens, pareilles déclarations sont des marques de servilité. De simples gestes d'amitié sont tournés en ridicule parce qu'ils sont automatiquement associés à une perte de souveraineté. Mais sachez que, dans l'ensemble, les Canadiens ne sont pas influencés par ce genre de réaction.

Les déclarations de mon gouvernement, à cet égard, ont obtenu l'approbation générale de la population du Canada qui, avec force et maturité, a fait savoir qu'elle tenait à l'existence de relations privilégiées entre le Canada et les États-Unis, comme cela convient entre des amis véritables et des alliés sûrs. Notre objectif est noble et la voie à suivre toute tracée : deux démocraties souveraines qui se partagent tout le nord du même continent ont beaucoup à retirer d'un apport réciproque et, plus encore, ont de quoi favoriser la cause d'une paix durable dans le monde.

Étant donné l'immensité des États-Unis et leur influence considérable, il importe que le Canada se montre toujours vigilant afin de protéger son intégrité et ses intérêts. Mon gouvernement veillera à affirmer la souveraineté et l'indépendance du Canada en tout temps et en toutes circonstances. Il le fera avec fermeté et résolution — mais sans malveillance — car il est convaincu qu'un Canada fort est mieux à même de contribuer à promouvoir l'équité dans le monde.

Au cours des deux excellents entretiens que j'ai eus avec lui, le président Reagan s'est montré très chaleureux à l'endroit du Canada et a fait preuve d'une grande compréhension de nos problèmes. Il a souligné avec justesse les avantages énormes que nos deux pays peuvent tirer d'une solide association, et il a déclaré que son administration s'engageait à résoudre bon nombre des différends qui perturbent nos relations.

Beaucoup de citoyens américains sont conscients de ce qui nous rapproche : un patrimoine commun fondé sur la liberté individuelle, les mêmes valeurs démocratiques de liberté et de justice; de multiples liens commerciaux; et le fait que nous nous partageons tout le nord du continent américain, séparés l'un de l'autre par une frontière ouverte et non défendue. Aujourd'hui, la meilleure mesure de la qualité de nos relations est l'ampleur de nos échanges sur le plan économique : investissements, commerce proprement dit et échanges technologiques. Après tout, le Canada représente presque le cinquième de votre marché d'exportation. Il est votre principal partenaire commercial et vous constituez le plus important marché pour nos biens, services et investissements. En 1983, la valeur totale des échanges entre le Canada et les États-Unis a été de 90 milliards de dollars américains, chiffre qui dépasse de plus de 27 milliards de dollars la valeur de votre commerce avec le Japon. En 1984, les échanges commerciaux entre nos deux pays se situeront probablement au delà des 110 milliards de dollars américains. En fait, vos échanges commerciaux avec le Canada en 1983 ont dépassé de presque 34 milliards de dollars américains le chiffre total de vos échanges avec l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne. Examinant la question sous un autre angle, précisons que le Canada est le principal partenaire commercial des États-Unis, et que le deuxième n'est ni le Japon, ni l'Allemagne, mais bien l'Ontario, province canadienne.

Le rétablissement de bonnes et solides relations entre nos deux pays constitue donc clairement une exigence première. Ces relations synonymes de 170 années de paix ininterrompue, d'un nombre incalculable de milliards de dollars consacrés aux échanges commerciaux et aux investissements bilatéraux, et d'ententes réciproques touchant une multitude de sujets, apparaissent indéniablement aux yeux du monde comme étant dynamiques et mutuellement productives.

À tous ceux qui cherchent la définition d'une association pacifique entre nations, à ceux-là, je dis : « ne cherchez pas plus loin; il est peu probable que vous trouviez ailleurs un meilleur exemple que celui qu'offre le récit tout simple de l'amitié et de la prospérité qui ont marqué l'évolution de nos deux pays. » Mais comment devons-nous administrer nos affaires bilatérales ?

J'ai proposé plusieurs initiatives, tant au président Reagan qu'à ses collègues du cabinet. La plus importante de celles-ci consiste en des rencontres annuelles entre le président des États-Unis et le premier ministre du Canada — processus déjà bien engagé. J'ai, en effet, rendu visite au président Reagan peu après avoir été élu premier ministre et je suis heureux d'annoncer ce soir qu'à son tour il a accepté mon invitation d'effectuer une visite de travail au Canada en mars 1985.

J'ai aussi proposé, comme deuxième initiative, des réunions régulières de ministres détenant des portefeuilles importants, alternativement aux États-Unis et au Canada. Troisièmement, nous souhaitons organiser des réunions bilatérales plus fréquentes entre représentants du congrès américain et du parlement canadien afin d'y aborder une plus grande gamme de sujets d'intérêt commun, allant des importations d'acier aux pluies acides. Quatrièmement, les représentants de nos gouvernements provinciaux peuvent et devraient rencontrer plus fréquemment leurs homologues des États voisins. En outre, diverses propositions ont été faites visant l'adoption de nouvelles structures ou le perfectionnement de celles qui existent déjà afin d'étudier les différends bilatéraux, de les analyser et de les résoudre, dans un cadre qui pourrait s'inspirer de la Commission mixte internationale.

Ces initiatives méritent qu'on s'y arrête, ce qui ne veut pas dire que notre participation aux affaires internationales se fera dans une perspective étroite ou exclusive. Au contraire, que ce soit en matière de libéralisation du commerce, de défense, de désarmement ou de développement international, nous attachons une grande importance au rôle que nous pouvons jouer au sein d'institutions multilatérales solides. Nous croyons que c'est par l'entremise de ces institutions que nous pourrions le mieux exercer une influence constructive sur la scène internationale.

Le Canada a connu de profonds changements au cours de la dernière décennie et ses citoyens viennent de traverser une période difficile de leur histoire. Mais, aujourd'hui, la population canadienne a repris confiance en elle-même en tant que nation. Dans toutes les régions du pays, les Canadiens sont persuadés que leur avenir dépend d'un commun effort. Ils se sont servis de leur pouvoir en tant qu'électeurs pour exprimer leur ferme désir que cesse le jeu des affrontements dans leurs relations politiques internes. Ils ont voté en faveur d'une nouvelle ère de conciliation et de collaboration.

Ainsi, les Canadiens voulaient que l'on trouve une issue à l'impasse des discussions concernant l'exploitation du pétrole et du gaz des gisements situés au large des côtes de Terre-Neuve. Celle-ci est en train de se débloquer. Les Canadiens voulaient que l'Ouest ait, sans restriction, voix au chapitre, au sein de la confédération. Maintenant, c'est chose faite.

Jeudi dernier, j'ai eu une réunion importante avec le premier ministre Lévesque à Québec. Au cours de la dernière élection, en septembre, la population du Québec a appuyé massivement notre programme de réconciliation nationale et de renouveau économique. Je puis vous dire qu'il y a une nouvelle attitude dans cette province. La population québécoise tient à s'assurer qu'elle joue maintenant un rôle à part entière et sans équivoque dans les affaires du Canada.

J'aimerais vous dire quelques mots sur l'état dans lequel nous avons trouvé les finances du Canada au lendemain du scrutin du 4 septembre. Nous avons constaté que le déficit fédéral de l'année financière en cours devait atteindre les 34.5 milliards de dollars. Nous nous sommes rendu compte, de plus, que même si le taux de croissance s'avérait raisonnable, le déficit annuel continuerait d'osciller entre 34 et 38 milliards de dollars jusqu'à la fin de la décennie, ce qui rendrait plus accablant encore le fardeau de notre dette. Permettez que je situe ces données dans une autre perspectives : en 1967, année du centenaire du Canada, l'endettement national équivalait à 4 000 dollars par famille. Dix-sept ans plus tard, ce montant est passé à 24 000 dollars et, d'ici 1990, c'est-à-dire dans cinq ans à peine si nous n'y

prenons garde, la dette publique se chiffrera à 54 000 dollars, en moyenne, par famille. En outre, nous avons hérité d'une économie qui avait eu pour effet le chômage d'un million et demi de Canadiens. Il n'y a pas de tragédie plus démoralisante que celle de gens incapables de se trouver un travail rémunérateur. Mon gouvernement considère la création d'emplois comme étant sa priorité absolue, un impératif moral. Point n'est besoin de m'attarder sur les politiques qui ont abouti à une situation aussi déplorable. Qu'il suffise de souligner qu'à l'époque où les économies nationales devenaient interdépendantes, le Canada pratiquait l'isolationnisme et l'interventionnisme. Le gouvernement s'est engagé sur cette voie onéreuse en 1974, en mettant sur pied l'Agence d'examen de l'investissement étranger et, en 1981, le Programme énergétique national. De telles initiatives allaient à l'encontre de notre histoire qui nous avait enseigné que l'accès libre et sans entraves aux marchés mondiaux était pour le Canada la clé d'une croissance économique forte et rapide. Elles traduisaient le principe douteux voulant que la réglementation imposée par les hommes politiques et les hauts fonctionnaires soit préférable aux décisions des particuliers et des entreprises qui se font concurrence sur le marché international.

À l'époque où le Canada pratiquait l'isolationnisme économique, il prenait des mesures qui portaient nos amis et alliés à mettre en doute le sérieux de nos engagements internationaux. Notre appui à l'Alliance atlantique s'est rétréci comme peau de chagrin de sorte qu'aujourd'hui seul le Luxembourg y contribue pour un montant moindre, par habitant, que le Canada. Nous nous sommes trouvés dans une situation telle que nos forces armées comptaient plus de cuisiniers que de combattants. Ce sont là les raisons principales pour lesquelles mon gouvernement tient tant à donner une nouvelle image du pays à l'étranger; il veut démontrer que le Canada est :

- un pays libre, tolérant et indépendant,
- un partenaire commercial fiable,
- un pays qui fait bon accueil aux investisseurs et aux gens d'affaires en général,
- une nation qui croit fermement à la valeur de l'esprit d'entreprise,
- et qui respecte les engagements la liant à ses alliés.

Mon gouvernement a entrepris de donner une nouvelle orientation à l'économie canadienne. À cette fin, il s'est fixé quatre objectifs, qui engagent aussi tous les Canadiens. Notre premier objectif, et celui que nous voulons atteindre dans les meilleurs délais, est de redonner au gouvernement fédéral le sens de sa responsabilité financière. Le déficit croît, d'année en année, depuis dix ans; ainsi la dette nationale progresse beaucoup plus rapidement que l'économie. La croissance ne corrigera pas d'elle-même le déséquilibre entre les recettes et les dépenses publiques. Le retour à la responsabilité financière supposera des choix difficiles. Nous nous sommes déjà attaqués à ce problème. Deux mois à peine après avoir pris les rênes du gouvernement, nous avons pu annoncer une réduction des dépenses et des mesures d'augmentation des recettes de l'ordre de 4 milliards de dollars, sur un budget annuel de 100 milliards de dollars. C'est un premier pas dans la bonne voie.

Notre stratégie de relance économique vise, en second lieu, à redéfinir le rôle du gouvernement. Traditionnellement, l'État a pris une part beaucoup plus active au développement du pays que ce ne fut le cas chez vous. Qu'il s'agisse de construction de chemins de fer, de radiotélévision ou du développement de ressources hydroélectriques, le gouvernement du Canada s'est toujours senti obligé de prêter main-forte. Dans le passé, son intervention a été généralement un élément positif de notre vie nationale. Mais aujourd'hui, le gouvernement occupe une place beaucoup trop grande dans l'économie. Ses interventions tentaculaires ont pour effet de fausser les mécanismes du marché et d'inhiber l'esprit d'entreprise. Certaines industries sont surréglementées, d'autres sont surprotégées. Un ensemble complexe de règlements, de subventions et d'autres formes d'intervention s'est tissé au fil des ans, au point de devenir un obstacle majeur au changement et à la croissance dans le secteur privé. Pour remettre l'économie sur ses rails, il faut adopter une démarche propre à favoriser l'esprit d'entreprise, l'acceptation du risque, l'adaptation au changement rendue nécessaire par les exigences découlant de nouveaux débouchés et de nouvelles techniques.

Le troisième volet de notre stratégie consiste à adopter des politiques qui encouragent l'investissement, l'innovation et une plus grande compétitivité sur les marchés étrangers. Les investissements contribuent directement à améliorer la production et la croissance de l'emploi. Ils sont essentiels si l'on veut que notre secteur des affaires s'adapte rapidement aux nouvelles techniques et aux exigences des nouveaux marchés. Si nous voulons réussir sur les marchés internationaux, il nous faut innover encore plus, intensifier notre production et devenir plus concurrentiels. Enfin, les changements que nous proposons ont un impact direct sur les structures économiques, sociales et politiques du pays. La relance économique doit être fondée sur un consensus national. Aussi mon gouvernement a-t-il la ferme intention de rallier à son projet les provinces, les syndicats, les entreprises, en un mot, tous ceux qui permettent à notre société de progresser; et il y parviendra.

Je voudrais parler maintenant des trois aspects de notre stratégie de relance économique qui influent directement sur nos relations avec les États-Unis, soit le commerce, l'investissement étranger et l'énergie. Le commerce est vital pour notre pays et c'est notre intention de renforcer la réputation du Canada comme partenaire commercial de tout premier ordre. Nous nous proposons donc d'examiner attentivement tous les programmes et politiques du gouvernement fédéral afin de déterminer quels sont les meilleurs moyens de favoriser l'accès de notre industrie à des débouchés sûrs. Le protectionnisme est notre ennemi commun. À long terme, les tendances protectionnistes, aux États-Unis, au Canada et ailleurs, auraient pour effet de contrer la tendance à la libéralisation des échanges entre États.

À court terme, la restriction des échanges commerciaux réduit les perspectives de croissance réelle, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Les incidences sur ces derniers sont plus inquiétantes encore et elles pourraient gravement compromettre les marchés financiers internationaux. Votre président s'est engagé à respecter la liberté des échanges, et je m'associe à cet engagement. La politique commerciale du Canada est axée sur l'instauration d'un système économique ouvert, et mon gouvernement continuera d'œuvrer au sein des organismes multilatéraux à l'abolition des barrières qui entravent le commerce international.

Le protectionnisme est un obstacle sérieux à la relance économique et à la stabilité internationale.

Il faut qu'on s'y oppose tant au Congrès des États-Unis qu'au Parlement du Canada. Mon gouvernement a signifié son intention de s'attaquer à ces problèmes, notamment en ce qui concerne leurs incidences pour le Canada, dans des documents qui seront publiés au cours des prochains mois. Les Canadiens seront appelés sous peu à faire des choix politiques importants, voire historiques : ces choix feront l'objet d'un débat public sous l'égide du gouvernement. La maturité et l'assurance des Canadiens nous permettent maintenant d'aborder ces problèmes de façon réaliste et d'envisager des solutions, alors qu'il y a quelques années, telle tentative aurait provoqué des réactions passionnelles rendant difficile toute discussion sensée. Cela est particulièrement vrai de nos relations avec les États-Unis.

Les États-Unis ont toujours été notre principal importateur. D'ici 1987, environ 80 % des exportations canadiennes y entreront en franchise. Cependant, les barrières tarifaires importantes qui subsistent s'ajoutent à un nombre croissant de mesures non tarifaires pour faire obstacle au commerce bilatéral. Les dispositions incitant vos compatriotes à acheter les produits américains en sont un exemple. Au nombre des propositions présentées en vue d'abolir ces barrières, notons les ententes commerciales sectorielles, une série de recommandations du secteur privé en vue d'activer le commerce et d'assurer l'accès aux marchés. Elles seront toutes prises en considération.

Notre souci d'examiner toutes les façons possibles de resserrer notre coopération sur le plan économique avec notre principal partenaire commercial découle d'un esprit pratique et d'une réflexion prudente sur les moyens et les secteurs se prêtant le mieux à la réalisation des objectifs commerciaux essentiels au développement économique du Canada. Nous voulons conclure des ententes commerciales qui nous garantissent, de façon équitable, des débouchés sur le marché américain et protègent ces débouchés contre des initiatives qui, prises pour régler des problèmes avec d'autres pays, seraient susceptibles de nuire aux entreprises canadiennes.

Notre situation de pays nord-américain est source de force. Nous sommes une nation assez mûre et assez sûre d'elle-même pour prendre conscience de cette réalité et être fière des relations d'amitié qu'elle entretient avec un voisin aussi puissant que les États-Unis.

Nous adressons aux investisseurs étrangers le même message qu'à nos partenaires commerciaux : une économie mondiale plus ouverte et dans laquelle l'interpédance serait plus grande ne peut que servir les intérêts du Canada et de tous les pays. Nous désirons un environnement propice à la croissance dynamique du commerce, des investissements et du développement à l'échelle mondiale. Pour notre part, notre première démarche en vue de favoriser l'instauration d'un tel climat sera d'abolir l'Agence d'examen de l'investissement étranger (AEIE). En fait, mon gouvernement vient tout juste de présenter un projet de loi visant à créer un nouvel organisme, appelé Investissement Canada, dont le mandat sera d'encourager et de faciliter les investissements au Canada. Seuls seront examinés les projets d'investissement étrangers susceptibles d'avoir des répercussions majeures sur l'économie nationale. En vertu de la nouvelle loi, les investissements visant à établir de nouvelles entreprises au Canada ne seront pas assujettis à un examen, sauf dans quelques rares exceptions. Investissement Canada poursuivra deux objectifs fondamentaux : en premier lieu, faciliter les investissements au Canada et, en second lieu, limiter les interventions gouvernementales en matière d'investissements étrangers. Notre message est clair : le Canada se relance en affaires. Le gouvernement est là pour aider le secteur privé à créer la

prospérité et les nouveaux emplois dont le pays a besoin, et non pour l'en empêcher, et je puis vous donner l'assurance du gouvernement qu'Investissement Canada sera administré de façon juste et objective.

J'aimerais vous parler brièvement de l'orientation que nous entendons donner au secteur énergétique. De nombreux Américains méconnaissent l'importance que ce secteur de l'économie canadienne revêt pour leur économie. Or, le Canada est le plus grand exportateur d'énergie pour les États-Unis. Nous vous fournissons pratiquement 100 % de vos importations de gaz naturel et d'électricité. Nous sommes votre premier fournisseur d'uranium et votre deuxième fournisseur de pétrole. Au rythme de 580 000 barils par jour, nous vous procurons plus de pétrole que n'importe lequel des pays de l'OPEP.

Le renouveau économique est tributaire de la vigueur du secteur énergétique. Les investissements dans ce domaine représentent 30 % de tous les investissements faits au Canada, et les retombées d'un secteur énergétique fort et en pleine expansion sont énormes pour le reste de l'économie. Comme bon nombre d'entre vous le savent, le Programme énergétique national (PEN) est né d'intentions louables; de toute évidence, les méthodes employées et les résultats obtenus ne le sont pas. Le PEN n'a tout simplement pas réussi à atteindre les trois objectifs fixés : équité, sécurité des approvisionnements et canadienisation. Notre objectif immédiat est donc de faire de l'énergie un secteur dynamique en pleine croissance. Nous voulons réaffirmer aux investisseurs qu'il y a là des possibilités exceptionnelles. Nous croyons à l'auto-discipline du marché. Nous entreprenons en ce moment des consultations en vue d'abolir les mécanismes de contrôle des prix du pétrole au Canada. Nous appliquons les mêmes principes à nos exportations. Depuis le 1^{er} novembre, par exemple, nos excédents de gaz naturel vous parviennent à des prix établis en fonction du marché par les vendeurs et les acheteurs, et non par le gouvernement. Certains signes nous font déjà croire que, après plusieurs années de déclin, le volume de nos exportations commence à remonter aux niveaux traditionnels. En 1985, la valeur du gaz naturel vendu aux États-Unis pourrait en effet s'élever à un milliard de dollars de plus que celle qu'il aurait eu en vertu du système de fixation des prix de l'ancien gouvernement. Le jeu des forces du marché donne de bons résultats.

Nous entendons modifier la législation concernant la rétrocession des terres, selon laquelle le gouvernement se réserve une participation de 25 % dans toutes les activités d'exploitation des terres. Le Canada ne s'est pas bâti grâce à l'expropriation rétroactive de la propriété individuelle. Il s'agit d'une pratique odieuse que le nouveau gouvernement n'entend pas suivre.

Enfin, dans la perspective des modifications importantes que connaîtront les prix de l'énergie dans leur ensemble, nous entreprendrons bientôt un vaste examen de la taxation fédérale dans ce domaine. Nous ferons en sorte que notre régime fiscal laisse une bonne place aux stimulants nécessaires aux investissements. La canadienisation demeure l'un de nos objectifs, certes, mais le système doit être juste, et il le sera, pour tous ceux qui, en investissant, misent sur la croissance de notre économie. L'enjeu est le même pour tous — bâtir le Canada — et les règles pour y parvenir seront elles aussi identiques : on ne les changera pas en cours de route, au détriment des joueurs.

Le Canada fait face à de sérieux problèmes, mais il a devant lui un brillant avenir. Il est l'un des pays du monde le mieux doté en ressources naturelles. Ces richesses, nous n'avons pas le droit de les gaspiller et

de mal les administrer. Dans un certain sens, c'est là une responsabilité collective. L'administration de nos richesses impose une obligation toute particulière à ceux qui ont été choisis pour gouverner notre nation.

Nous devons nous efforcer d'atteindre un niveau de vie qui ne le cède à quiconque dans le monde, et nous devons partager notre prospérité avec ceux qui ont besoin de notre aide. Nous avons, envers tous nos citoyens, la responsabilité de leur ouvrir des perspectives d'avenir et de leur assurer justice et équité. Nous devons aussi essayer de contribuer au respect de ces principes dans le monde. Le Canada doit à ses amis et à ses alliés de faire sa juste part pour assurer la sécurité collective. Bref, les Canadiens ont l'obligation de contribuer à l'amélioration du sort de notre planète et de la sécurité de ses habitants.

Nous nous devons enfin de rechercher l'excellence sans relâche, nous portant à la défense de tout ce qu'il y a de mieux dans tous les champs de l'activité humaine. Nous ne ferons aucun compromis dans la poursuite des valeurs qui constituent le fondement moral de toutes les grandes nations.

Un Canada juste et équitable, généreux et tolérant, voilà le pays dont je rêve, et je vous invite à vous joindre à moi pour faire de ce rêve une réalité.